
sous-comité signale cependant que le chaulage ne doit pas être vu comme une solution qui peut se substituer à la lutte contre les émissions de matières à l'origine des pluies acides.

Aucun projet de chaulage à grande échelle n'a été mis en oeuvre au Canada. Le ministère de l'Environnement ne préconise le chaulage que comme mesure palliative à court terme. Il a en main des documents de recherche indiquant que le chaulage peut être efficace comme mesure de protection des poissons d'eau douce. Le ministère de l'Environnement et d'autres organismes envisagent l'utilisation lorsque des espèces précieuses pour la pêche sont en danger.

RECOMMANDATION 16 — Eau potable

Le sous-comité recommande que le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social et le ministère de l'Environnement, en collaboration avec les autorités provinciales, donnent priorité à la création d'un programme de recherche en vue d'identifier les métaux toxiques présents dans les réserves d'eau potable au Canada et d'en mesurer la concentration, particulièrement dans les régions les plus exposées aux pluies acides.

Le ministère de la Santé et du Bien-être social a terminé une étude des facteurs contribuant à la contamination de l'eau potable par suite des dépôts acides. Une étude a également été menée sur la qualité de l'eau dans les régions de villégiature où il y a acidification des eaux de surface. Le ministère a mis au point des méthodes d'évaluation de la sensibilité des eaux de surface aux pluies acides, lesquelles sont appliquées aux sources d'approvisionnement en eau du Canada.

RECOMMANDATION 17 — Contamination du poisson par le mercure

Le sous-comité recommande que le gouvernement fédéral vérifie si son programme de recherche comporte des fonds suffisants pour permettre des recherches sur l'existence d'un rapport entre les pluies acides et la contamination par le mercure du poisson vivant dans les lacs et cours d'eau vulnérables. Nous recommandons en outre de créer des programmes appropriés de surveillance de la santé publique afin de mesurer la gravité des risques auxquels sont exposées les personnes dont le régime alimentaire est constitué en bonne partie de poisson provenant des régions vulnérables.

Le ministère des Pêches et des Océans (M.P.O.) a mis sur pied un certain nombre de projets axés sur la contamination par les métaux des organismes aquatiques vivant en milieu acide. La majeure partie des recherches ont été effectuées dans l'ouest du Canada par l'Institut des eaux douces du M.P.O. à Winnipeg, mais d'autres encore ont été menées dans la région de la Baie James au Québec. Le ministère a dressé un répertoire national des lacs et des rivières dans le cadre de son programme sur les pluies acides. Les résultats de ce programme, y compris les taux de mercure chez diverses espèces de poisson, sont en cours d'analyse.

RECOMMANDATION 18 — Contrôle des précipitations acides

Le sous-comité recommande qu'Environnement Canada, après avoir consulté les ministères provinciaux compétents, revoie en détail tous les aspects du contrôle des précipitations acides au Canada, en s'attachant tout particulièrement à la normalisation de la méthodologie employée pour que les résultats obtenus dans les différents réseaux canadiens se prêtent facilement à la comparaison.

Depuis 1981, les programmes de surveillance des pluies acides des gouvernements fédéral et provinciaux font l'objet d'une révision à plusieurs niveaux. Un Comité fédéral-provincial de coordination de la recherche et de la surveillance a été créé pour veiller à ce que des liens efficaces existent entre tous les programmes provinciaux et fédéraux. Un sous-comité fédéral-provincial a également été chargé du contrôle de la qualité de l'échantillonnage des précipitations et de l'air, du traitement des échantillons, et de l'analyse et de la gestion des données. Enfin, le Conseil national de recherches a organisé en août et septembre 1982 un symposium sur la surveillance et l'évaluation des polluants atmosphériques, lequel a porté notamment sur le transport sur de longues distances et le dépôt de matières acidifiantes. Un atelier a par la même occasion été organisé sur les réseaux de surveillance de l'air et des précipitations.

RECOMMANDATION 19 — Contrôle des précipitations acides

Le sous-comité recommande qu'Environnement Canada accentue ses efforts afin que le Canada et les États-Unis rendent compatibles leurs systèmes d'analyse des précipitations, de sorte que les données obtenues se prêtent à la comparaison dans une mesure acceptable.